



90th Anniversary
CCIR/ITU-R Study Groups
(1927-2017)

002540

**Directeur du Bureau des
radiocommunications (BR)**

Genève, le 4 octobre 2017

Réf.: 31DIR(BCD)O-2017-004151

Contact: Mme Ilham Ghazi F, HTI
Téléphone: +41 22 730 6329
Téléfax: +41 22 730 5785
Courriel: brmail@itu.int

Objet: Résultats de la deuxième réunion régionale de coordination des fréquences organisée par l'UIT pour la région de l'Amérique centrale et des Caraïbes, concernant l'utilisation des bandes d'ondes métriques (174-216 MHz) et décimétriques (470-806 MHz)

Madame, Monsieur,

La deuxième réunion régionale de coordination des fréquences organisée par l'UIT, concernant l'utilisation de la bande d'ondes métriques (174-216 MHz) et de la bande d'ondes décimétriques (470-806 MHz) s'est tenue à Guatemala (Guatemala) du 28 août au 1er septembre 2017, en présence de 17 administrations sur les 30 administrations invitées.

Cette réunion, qui s'inscrit dans le prolongement de la première réunion tenue à Managua (Nicaragua) du 8 au 10 mars 2017, a été un jalon important vers l'établissement d'un processus de coordination des fréquences au niveau régional destiné à faciliter le passage de la télévision analogique à la télévision numérique et l'attribution des fréquences du dividende numérique en garantissant la compatibilité de l'exploitation pour tous les services et toutes les administrations concernés.

Le Bureau des radiocommunications informe votre Administration que les recommandations suivantes ont été adoptées lors de la réunion tenue au Guatemala:

- 1) Les Administrations sont invitées à:
 - a) mettre à jour le Fichier de référence international des fréquences en notifiant toutes les assignations en service (bandes d'ondes métriques et décimétriques, analogiques et numériques) **deux mois** au plus tard avant la prochaine réunion (**prévue en mars 2018**);
 - b) supprimer du Fichier de référence international des fréquences toutes les assignations qui ne sont plus en service ainsi que celles qui ne sont pas destinées à être mises en service dans les trois prochains mois;
 - c) supprimer toutes les assignations analogiques du Fichier de référence international des fréquences pour les administrations qui ont cessé d'émettre en analogique.

- 2) Les Administrations sont également invitées à indiquer au Bureau des radiocommunications si elles souhaitent poursuivre le processus de soumission des besoins dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques (dans la négative, elles voudront bien préciser quelle bande devrait être prise en considération dans le processus) ainsi que la portion de la bande de fréquences qui sera utilisée si une partie de la bande doit être exclue. En l'absence de réponse, les réponses au questionnaire¹ seront prises en considération. Si aucune réponse au questionnaire n'a été soumise, le Bureau des radiocommunications continuera de prendre en considération les besoins dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques.
- 3) Le processus d'analyse de compatibilité, tel qu'il a été adopté à la réunion de Managua, restera inchangé, à savoir: une itération un lundi sur deux, en utilisant la dernière soumission si aucune nouvelle soumission de besoins n'est reçue.
- 4) Les canaux flexibles seront acceptés jusqu'à **un mois** avant la troisième réunion.
- 5) Les administrations sont encouragées à continuer de participer activement au processus de coordination.

Le Bureau des radiocommunications reste à la disposition de votre Administration pour toute demande de précisions au sujet des questions traitées dans la présente lettre.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.


François Rancy

¹ Le questionnaire objet de la Lettre 11TB(DIR/BCD)0-2017-002485 datée du 29 mai 2017 est disponible à l'adresse:
<https://www.itu.int/fr/ITU-R/terrestrial/broadcast/Americas/Pages/questionnaire.aspx>.

Fax No. 31DIR(BCD)O-2017-004151

F(BCD)

Fax: +33 3 29422010 ✓ 15-34-

Agence Nationale des Fréquences (ANFR)

78, Avenue du Général de Gaulle

FR - MAISONS-ALFORT , Cédex 94704

France

Notes:

To be used by BCD.

HTI

Conseil National des Télécommunications (CONATEL)

4, Avenue Christophe

B.P. 2002

HT - PORT-AU-PRINCE , HT6110

Haiti

Emails:

info@conatel.gouv.ht; claudybalan@yahoo.com; ✓ 5-10-2017